

Le 13 février 2008, lors du dîner annuel du CRIF (comité représentatif des institutions juives de France), le président Sarkozy a demandé que «chaque année, à partir de la rentrée scolaire 2008, tous les enfants de CM2 se voient confier la mémoire d'un des 11.000 enfants français victime de la Shoah»... [voir la France malade de son Histoire]

Le président de la République a honoré de sa présence le dîner annuel du CRIF. C'est une première depuis 1985 si l'on met à part une invitation adressée à François Mitterrand en 1991 à l'occasion du bicentenaire de l'émancipation des juifs. Nul doute que la «communauté» juive a été sensible à cet honneur. Nul doute aussi que les représentants de toutes les autres «communautés» exigeront des attentions équivalentes de la part du monarque républicain.

Les catholiques ont eu leur part avec la visite retentissante de Nicolas Sarkozy à Saint-Jean-de-Latran (Rome), en décembre 2007. Le président a par ailleurs annoncé qu'il assisterait à une séance solennelle de la loge maçonnique du Grand Orient de France. Les musulmans attendent leur tour...

Ces opérations de charme tendent à réveiller les communautarismes, au risque de dresser les Français les uns contre les autres. Elles paraissent inopportunes à un moment où la France a plus que jamais besoin de rassembler ses enfants autour de valeurs communes, porteuses d'esérance et de joies partagées.

Repentance et haine de soi

Le plus déroutant est la proposition faite par le président Sarkozy de confier aux écoliers la mémoire d'un enfant juif victime de la Shoah. Cette proposition a un aspect morbide que l'on retrouve dans l'idée émise le 16 mai 2007 de lire, à voix haute, dans les lycées, la dernière lettre de l'otage Guy Moquet à ses parents. Laissons aux psychanalystes et pédopsychiatres le soin d'évaluer les conséquences de ces ruminations sur des jeunes gens au seuil de la vie.

Pour les enseignants, cette proposition est inapplicable. Elle pourrait même être contre-productive dans les écoles et les quartiers hétérogènes, avec un ressentiment accru à l'égard des juifs et une relance des revendications communautaristes concurrentes. L'ancienne déportée Simone Veil, malgré sa proximité avec Nicolas Sarkozy, juge l'idée «inimaginable, insoutenable et injuste».

On se souvient que le président nouvellement élu avait boudé les cérémonies commémoratives du 8 mai (capitulation de l'Allemagne), mais il avait tenu à assister à la Journée du souvenir de l'esclavage, deux jours plus tard. Autant de comportements en rupture avec sa promesse faite deux jours plus tôt : «Je veux en finir avec la repentance qui est une forme de haine de soi, et la concurrence des mémoires qui nourrit la haine des autres» (6 mai 2007).

Cela, nous dit-on, n'a rien à voir avec l'Histoire mais relève du «devoir de mémoire» ; il s'agirait de ne pas oublier ce qui s'est passé en 1941-1945 pour ne pas le rééditer...

Du culte des héros au «devoir de mémoire»

Le «devoir de mémoire» est un lointain avatar du culte des héros et des saints, pratiqué dans les siècles passés de façon relativement innocente, sous la forme de belles histoires édifiantes : Jeanne d'Arc et ses voix célestes, Bayard, chevalier sans peur et sans reproche, Saint Vincent de Paul au service des galériens... Autant de souvenirs épiques autour desquels pouvaient se retrouver pour leur plus grand bonheur les petits Français de quelque origine qu'ils fussent (Alexandre Dumas lui-même, qui a mythifié et embelli comme personne l'Histoire de France, était petit-fils d'une esclave noire).

Ces belles histoires différaient de la «repentance» contemporaine par une approche positive : elles avaient vocation à forger des personnalités aux fortes convictions patriotiques ou religieuses, en vue de les enrôler, qui au service de la Nation, qui au service de Dieu. Le temps n'est plus à ce genre de discours... Le débat est clos.

Plus près de nous, le «devoir de mémoire» a été pratiqué par certains régimes totalitaires. Par exemple en Union soviétique où l'on a ressassé sans trêve pendant quarante ans le souvenir de la «Grande Guerre patriotique» (la guerre contre les envahisseurs allemands, en 1941-1945).

Plus près de nous encore, les enfants yougoslaves, jusqu'au début des années 1980, étaient éduqués dans l'amour de la nation yougoslave et les autorités n'ont pas ménagé leurs efforts pour leur faire oublier leurs différences culturelles ou religieuses... Cela n'a pas empêché la fédération d'éclater au terme d'une guerre sauvage dans les années 1990.

Notons que cette guerre n'avait rien d'inéluctable : la Suisse, à la différence de la Yougoslavie, supporte très bien une grande diversité de cultures et de religions. Elle n'a pas besoin d'endoctrinement, de propagande officielle ou de «devoir de mémoire» pour maintenir son unité. C'est que les citoyens suisses savourent les bienfaits de leur démocratie dans leur vie de chaque jour et il ne leur viendrait pas à l'idée de la remettre en cause.

Le «devoir de mémoire» est activement pratiqué en Algérie où le pouvoir, autoritaire et corrompu, n'a de cesse d'entretenir le souvenir de la guerre d'indépendance. A contrario, le gouvernement vietnamien se soucie comme d'une guigne des deux guerres douloureuses menées contre les Français et les Américains. Entièrement tourné vers le développement économique, il a passé par pertes et profits ce passé pourtant récent. Les Vietnamiens ne s'en portent pas plus mal.

«L'essentiel est de ne pas banaliser la mémoire. C'est un risque si on commémore trop. Il faut toujours le faire avec pudeur, avec retenue, mué par un souci de vérité,» rappelle Élie Wiesel, Prix Nobel de la Paix, au quotidien La Croix (15 février 2008).

Réflexion plutôt qu'émotion

Interrogeons-nous sur l'essentiel : est-il opportun de ressasser un «devoir de mémoire», à propos de la Shoah, de la colonisation, de la Saint Barthelemy ou de tout autre chose ? Cette forme bienséante de la propagande d'État est-elle de nature à empêcher le retour des horreurs du passé ? Ou ne risque-t-elle pas d'être contre-productive en suscitant la concurrence des mémoires ?



Depuis les années 1970, moment auquel la *Shoah* a bousculé nos consciences, nous avons eu droit au génocide cambodgien, à la guerre fratricide de Yougoslavie, à différentes épurations ethniques et religieuses dans le monde musulman, à l'épuration raciale au Soudan et, pire que tout, au génocide rwandais... Dans nos propres cités, nous assistons à un repli communautaire, une «*libanisation*» dont les citoyens de culture ou confession israélite sont les principales victimes (mais pas les seules).

Au vu de ces résultats, il est permis de s'interroger sur le bien-fondé des discours sur la «*repentance*» et le «*devoir de mémoire*». N'y aurait-il pas des manières plus judicieuses de rapprocher les citoyens que le recours aux larmes et à l'émotion, fugaces par nature ?

S'agit-il de prévenir l'oubli de la *Shoah* ? La France, comme la plupart des pays européens, a beaucoup fait dans ce sens-là en multipliant les journées commémoratives et les lieux de mémoire. Elle peut faire encore mieux en encourageant les recherches universitaires sur sa genèse et son déroulement afin que personne ne puisse sous-évaluer sa portée ni les risques d'une récidive (au Rwanda ou ailleurs).

La *Shoah* n'est pas née du néant mais s'inscrit dans l'Histoire. Songeons que les juifs étaient, en 1914, mieux intégrés en Allemagne que partout ailleurs en Europe et qu'il s'est écoulé seulement vingt ans avant qu'ils ne soient persécutés de la plus horrible façon, cela parce qu'il s'est trouvé un leader pour réveiller de vieux préjugés et monter les Allemands les uns contre les autres.

De la même façon, la *traite* et le *colonialisme* sont le résultat amer d'un processus historique qui a insensiblement perverti les consciences. Ainsi, en quelques décennies, observe-t-on au XIXe siècle un changement radical, de l'*image génèreuse* que les peintres Delacroix et Fromentin donnent des Algériens (*femmes d'Alger, chasse au faucon...*) au statut de l'*indigénat* sous la IIIe République.

Ici apparaît l'importance de l'enseignement - et de l'Histoire -. C'est en cultivant la connaissance des faits dans les lycées, les collèges et les écoles, c'est en la diffusant à travers musées et expositions que l'on doit pouvoir identifier les mécanismes du mal et s'en protéger. Regrettons à ce propos qu'il n'y ait pas en France un seul musée des colonies pour aider chacun à comprendre ce pan de l'Histoire nationale.

Joseph Savès.

Je recommande tout particulièrement l'interview de l'historien Georges Bensoussan, auteur de *l'Histoire de la Shoah* (3 minutes).